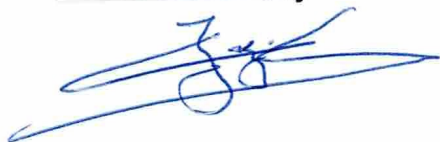


Fait à Marmande, le 23 / DECEMBRE 2025

Signature

Bernard Alain Jay



Monsieur Bernard Alain Jay
97, rue de Sigales
47200 Marmande

Lettre recommandée avec accusé de réception

À l'attention du
Service Urbanisme
Mairie de Marmande
47200 Marmande

Objet : Recours gracieux – Demande de réexamen de la constructibilité de la parcelle cadastrée n°121

Madame, Monsieur,

Le sousigné Monsieur Bernard Alain Jay, demeurant 97 rue de Sigales à Marmande, propriétaire de la parcelle cadastrée n°121, ai l'honneur de former, par la présente, un recours gracieux et une demande de réexamen de la constructibilité de ladite parcelle, actuellement classée en zone non constructible au regard du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

La présente démarche s'inscrit dans le prolongement de l'entretien récemment tenu avec vos services et vise à solliciter l'examen attentif de la situation réglementaire de la parcelle précitée.

La parcelle concernée est alluée entre les parcelles cadastrées n°119 et n°123, dont l'environnement bâti et urbanisé révèle une continuité de l'urbanisation existante, au sens de l'article L.151-8 du Code de l'urbanisme, et ne présente, de ce fait, ni rupture manifeste d'urbanisation ni atteinte aux équilibres paysagers ou environnementaux du secteur.

Dès lors, la classification actuelle de ladite parcelle en zone non constructible apparaît pouvoir faire l'objet d'un réexamen, notamment au regard du principe de cohérence de l'aménagement urbain, des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain, ainsi que de l'absence d'atteinte aux servitudes d'utilité publique, aux risques naturels identifiés ou aux protections environnementales connues à ce jour.

Le projet envisagé consiste en la construction d'une maison individuelle, sans opération de lotissement ni division foncière, et s'inscrit dans une démarche de densification maîtrisée et d'intégration harmonieuse dans le tissu urbain existant.

En conséquence, je sollicite respectueusement de votre autorité soit l'examen des conditions juridiques et réglementaires permettant l'octroi d'un permis de construire sur la parcelle cadastrée n°121, soit, à défaut, la prise en considération de cette parcelle dans le cadre d'une procédure de modification ou de révision du Plan Local d'Urbanisme, conformément aux articles L.153-31 et suivants du Code de l'urbanisme.

Je me tiens naturellement à la disposition de vos services pour toute précision complémentaire, transmission de documents, ou rendez-vous utile à l'instruction de la présente demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.